

Productions aquacoles

RNCP13876 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21347
Code(s) ROME	A1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE CIBEINS	19010059400018	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE	78639021100013	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT ET ORIENT	78088962200012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme réalise les opérations d'élevage aquacole (coquillages, truites, saumons, algues...), il est chargé du suivi de la production et assure la croissance de ses produits jusqu'à maturité.

Il entretient les équipements et matériels utiles à la production. Il connaît et applique les règles d'hygiène, environnement et sécurité de son secteur.

Il est en relation avec les fournisseurs, les clients (en vente directe ou chez un grossiste) et divers autres intervenants (services vétérinaires, chambre d'agriculture...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Capacités professionnelles

C5- Justifier des choix techniques liés à la conduite de la production

- C6- Elaborer un diagnostic global de l'entreprise aquacole dans une perspective de durabilité
- C7- Communiquer en situation professionnelle
- C8- Caractériser le contexte de la production et de la mise en marché des produits
- C9- Réaliser la gestion technico-économique de l'entreprise aquacole
- C10- Conduire un atelier de production aquacole dans une perspective de durabilité et de respect du bien-être animal
- C11- Mettre en œuvre les équipements de l'élevage en sécurité et dans le respect de l'environnement
- C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP13876BC01 — Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique
- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde
- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation

RNCP13876BC02 — Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Comprendre la langue orale
- S'exprimer à l'oral en interaction
- S'exprimer à l'oral en continu
- Comprendre la langue écrite
- S'exprimer par écrit

dans des situations sociales et professionnelles

RNCP13876BC03 — Développer sa motricité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

RNCP13876BC04 — Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies
- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

RNCP13876BC05 — Justifier des choix techniques les choix techniques liés à la conduite de la production

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Apprécier la qualité physico-chimique de l'eau en lien avec les élevages aquacoles
- Acquérir les savoirs liés aux équipements des structures aquacoles
- Décrire les spécificités des écosystèmes aquatiques liés aux pratiques aquacoles : la rivière, l'étang et l'estran
- Décrire les grandes fonctions des espèces élevées en aquaculture
- Classer les animaux d'élevage selon les critères taxonomique et écologique
- Présenter dans

leur contexte

les facteurs d'évolution des systèmes d'élevage aquacoles

- Présenter les différents types de structures d'élevage, leur organisation spatiale et leurs modes respectifs de gestion de la ressource en eau et en dioxygène
- Acquérir des connaissances scientifiques et techniques relatives à la reproduction et à l'élevage larvaire des espèces aquacoles
- Acquérir des connaissances scientifiques et techniques relatives à la nutrition et à l'alimentation des espèces aquacoles
- Assurer le suivi sanitaire des élevages
- Acquérir les connaissances relatives à la croissance et au développement et à leurs applications dans la conduite du processus de production
- Acquérir des connaissances technologiques relatives à la mise en marché des produits issus de l'aquaculture et de la pêche professionnelle
- Identifier les technologies aquacoles innovantes et mettre en évidence leurs conséquences dans un contexte de développement durable

RNCP13876BC06 — Elaborer un diagnostic global de l'entreprise aquacole dans un contexte de durabilité et communiquer en

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Comprendre le fonctionnement d'une entreprise aquacole dans son environnement
- Formuler un diagnostic global sur la conduite d'une entreprise aquacole

RNCP13876BC07 — Caractériser le contexte de la production et de la mise en marché des produits et réaliser la gestion technico-économique de l'entreprise aquacole

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à

un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Situer les produits aquacoles au sein de la filière pêche et aquaculture
- Identifier l'organisation d'une filière de l'aquaculture particulière et ses enjeux
- Collecter, organiser des données comptables et élaborer des documents de synthèse
- Réaliser un diagnostic technico-économique et financier de l'entreprise aquacole
- Raisonner une décision et un projet
- Prendre en compte les dimensions fiscales et juridiques nécessaires à la gestion
- Identifier les aspects importants de la gestion des ressources humaines

RNCP13876BC08 — Conduire un atelier de production aquacole dans une perspective de durabilité et de respect du bien-être animal et mettre en œuvre les équipements de l'élevage en sécurité et dans le respect de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Situer la production choisie dans son environnement technico-économique
- Conduire une production dans le respect du bien-être animal
- Préparer les produits en vue de la mise en marché dans le respect de la réglementation
- Présenter les résultats technico-économiques et les impacts environnementaux en proposant des pistes d'évolution
- Utiliser les équipements des productions aquacoles dans une

perspective d'optimisation de leurs performances techniques, économiques, sécuritaires et de leur impact environnemental

- Adapter l'utilisation des bâtiments et installations des productions aquacoles au contexte technico-économique dans le respect des contraintes environnementales, réglementaires, et des conditions d'hygiène et de sécurité
- Assurer la maintenance préventive, corrective et palliative de premier niveau des équipements et installations des productions aquacoles dans le respect des contraintes d'hygiène et de sécurité et dans un objectif de sauvegarde de la production

RNCP13876BC09 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les secteurs de la pisciculture, aquaculture, pêche et dans les domaines liés de la transformation et de la commercialisation des produits.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Pisciculteur, Responsable/Chef d'exploitation aquacole, Ouvrier qualifié de la pisciculture, Chef d'équipe, Chef de parc, Responsable de station de conditionnement, Responsable d'atelier de transformation.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 981
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	84 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 379 €
Selon la branche	7 513 € – 10 498 €
Prise en charge	Branches concernées
9 379 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 498 €	CPNE de l'agriculture
10 019 €	CPNEFP de la branche pêche de loisir et de la protection du milieu aquatique
7 513 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1919

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36787

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13876/>